
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 25 NOV 2020

N° 20.0980 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de cinq (05) Médecins Généralistes pour des formations spécialisées, option Ophtalmologie, session 2020.

Ce sont :

MÉDECINS SPÉCIALISTES OPTION: OPHTALMOLOGIE

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	BALIMA WENDLASSIDA STEPHANE VINCENT	312982 H	27/09/87
2	BAMOGO EMMANUEL	333482S	19/04/89
3	LANKOANDE TIBANDIBA	301856 A	31/12/86
4	TAMBOURA AICHA	273155S	20/11/82
5	YABRE/GUISSOU W. LETHICIA ELIANE	302467 Y	26/04/76

Arrêté la présente liste à 5 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle du candidat.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



[Signature]
Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon